



**GROUPEMENT DE COMMANDES  
DU LYCEE LEONARD LIMOSIN  
13, rue des Clairettes - 87036 LIMOGES**

**REGLEMENT PARTICULIER DE LA CONSULTATION  
Marché n° 19 - 01**

**Collecte, enlèvement, élimination et recyclage de déchets dangereux , pour 2019 ,pour les établissements publics locaux d'enseignement (lycées et collèges) de l'académie de Limoges.**

Déstockage massif de déchets dangereux pour 2019

Marché de fournitures courantes

Marché passé par appel d'offres ouvert conformément à l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et au décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

**Enlèvement, tri, stockage et traitement des déchets autres que nucléaires :  
- déchets industriels, humains, animaux, médicaux, biologiques ou chimiques.**

**Date limite de remise des offres : le 20 mars 2019 à 12h00.**

Le présent document comporte 4 pages

## **1 – OBJET DE LA CONSULTATION.**

La présente consultation a pour objet la collecte, l'enlèvement, l'élimination et le recyclage de déchets dangereux, pour 2019, pour les établissements publics locaux d'enseignement (lycées et collèges) de l'académie de Limoges (départements 19 – 23 et 87).

Le marché est composé d'un lot unique, avec possibilité de réponse partielle selon les capacités de traitement du candidat.

Déstockage massif de déchets dangereux pour 2019

## **2 – ETENDUE DE LA CONSULTATION.**

La présente consultation passée selon la procédure de l'appel d'offres ouvert, conformément à l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et au décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Le marché est prévu pour 8 mois à compter du 1er mai 2019.

## **3 – CARACTERISTIQUES PRINCIPALES.**

Les besoins figurent sur les états récapitulatifs des besoins établis par département.

Les dossiers doivent être rédigés en français.

Les variantes ne sont pas admises.

Aucune offre transmise par télécopie ne sera acceptée.

Aucune garantie financière ne sera exigée.

## **4 – CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES.**

Les critères de sélection des candidatures, pour chaque lot, seront les suivants :

- Coût de la prestation, et notamment prix de la prestation de transport.
- Engagement sur les délais d'exécution des prestations décrites au présent marché.
- Qualité technique du dossier tenant compte notamment du respect des conditions de collecte et de traçabilité.
- Caractéristiques techniques des contenants qu'ils proposent pour les différents produits chimiques (ou à défaut solution de conditionnement alternative) :
  - nature et forme (bonbonne, boîte, fût bidon, caisse...), matière, contenance, moyen d'identification (couleur, étiquetage de danger, étiquetage de manutention), système d'étanchéité, séparation solvants chlorés et non chlorés, ..., en fournissant les fiches techniques des contenants proposés.
  -

Afin de faciliter le classement des dossiers, chacun des critères définis ci-dessus sera apprécié selon l'échelle suivante :

- Critère coût : 50 %
- Critère délais : 20 %
- Critère dossier technique : 30 %

Les plis adressés à **Monsieur le gestionnaire comptable du lycée Léonard Limosin** sont :

- soit transmis par lettre recommandée avec accusé de réception postal
- soit remis contre récépissé au bureau de l'Intendance du Lycée (1<sup>er</sup> étage – Accueil de l'Intendance)

à l'adresse suivante 13 Rue des Clairettes – 87036 LIMOGES.

## 8 – RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES.

Le dossier de consultation est disponible sur : [www.aji-france.com](http://www.aji-france.com)

Un exemplaire papier pourra être remis gratuitement après demande écrite (courrier, courriel ou télécopie) adressée à Monsieur le Gestionnaire du Lycée Léonard Limosin

13 Rue des Clairettes – 87036 LIMOGES.

Tél. : 05 55 34 28 56

Courriel [lionel.lemasson@ac-limoges.fr](mailto:lionel.lemasson@ac-limoges.fr)

Les renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus à la même adresse.

## 9 - DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES.

Le délai de validité des offres est de **45 jours** (QUARANTE CINQ JOURS) à compter de la date limite de remise des offres.

Les offres devront parvenir au plus tard le **20/03/2019**

Les dossiers qui parviendraient après la date et l'heure mentionnées ci-dessus, ne seront pas acceptés et seront retournés non ouverts.

Fait à Limoges, le 15/02/2019.

Le Pouvoir adjudicateur  
La Provisoire  
Catherine SAULE



## 5 – JUSTIFICATIONS A PRODUIRE.

Les justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat sont les suivantes :

- la lettre de candidature (DC4) ;
- tous documents administratifs attestant de la qualité de la personne habilitée à engager l'entreprise ;
- si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés (DC5) ;
- la déclaration que le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir ;
- une attestation sur l'honneur du candidat certifiant qu'il a satisfait aux obligations fiscales et sociales prévues par le Code des marchés Publics ;
- une attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet au cours des 5 dernières années, d'une condamnation inscrites au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L 124-9 et L 341-6 et L 125-3 du Code du travail ;
- les renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières de l'entreprise, à savoir :
  - effectif actuel et au cours des trois dernières années, avec répartition par catégories et fonctions ;
  - chiffres d'affaires des trois dernières années ;
  - références contrôlables de prestations équivalentes réalisées au cours des trois dernières années (nature, montant, durée, nom et coordonnées des donneurs d'ordre) ;
  - moyens techniques ;
  - note garantissant les délais d'intervention ;
- un extrait Kbis de moins de 3 mois
- une attestation assurance Responsabilité Civile prévue par les articles 1382 et suivants du Code civil.
- les caractéristiques de l'autorisation préfectorale au transport de déchets dangereux, ou tout au moins le récépissé de déclaration du transport de déchets dangereux.
- les certificats d'agrément des véhicules, en cours de validité.

En outre, il convient de noter que :

- le candidat retenu devra produire dans les 5 jours à compter de la date de réception de la demande de la Personne Responsable du Marché, les certificats fiscaux et sociaux à jour au 31 décembre 2014 ou un formulaire DC7

## 6 – PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES.

Les candidats doivent produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

*Le dossier de « CANDIDATURE » contiendra obligatoirement les documents suivants :*

- tous les documents mentionnés à l'article 5 ci-dessus.

*Le dossier d « OFFRE DE PRIX » contiendra :*

- l'acte d'engagement et l'ensemble de ses annexes
- le CCAP et l'annexe n°1, paraphés et signés
- le CCTP paraphé et signé.

## 7 – CONDITIONS D'ENVOI DES OFFRES.

Les offres seront déposées sur la plateforme :

[www.aji-france.com](http://www.aji-france.com)

Une offre papier peut cependant être déposée en complément selon les conditions suivantes :

### **DOSSIER D'APPEL D'OFFRES - A N'OUVRIR QU'EN COMMISSION**

**« Offres pour Collecte de déchets pour 2019 pour le Groupement de commandes du lycée Léonard Limosin Limoges »**  
**Entreprise ... (nom du candidat).**